

Les initiatives exemplaires



- ▶ Limiter les pollutions plastiques issues du **réseau pluvial** : utilisation de nudge pour limiter les pollutions

Sylvain LOSANNE • Responsable du service patrimoine vert • Isle sur la Sorgue (84)

Contact : s.losanne@islesurlasorgue.fr



CHARTRE D'ENGAGEMENT

« SUD Zéro déchet plastique »

RÉGION SUD
UNE COP D'AVANCE



PLAN D' ACTIONS

COLLECTIVITES TERRITORIALES ET INTERCOMMUNALITES

A travers le dispositif Charte d'engagement « Sud zéro déchet plastique », la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur invite les collectivités territoriales et leurs groupements à s'engager progressivement mais durablement, à réduire les déchets plastiques en mer et sur terre.

Pour vous accompagner dans votre démarche, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a confié l'animation de la charte « zéro déchet plastique » à l'Agence Régionale Pour l'Environnement – Agence Régionale de la Biodiversité (ARPE-ARB).

Le présent document recense le plan d'actions du signataire de la charte « Sud Zéro plastique ». Il doit être complété et transmis par mail à l'ARPE-ARB dans les 3 mois suivants la signature de la charte. Les actions obligatoires sont indiquées dans un fond gris.

Une évaluation de mise en œuvre des actions sera effectuée 2 ans après la date de signature de la charte sur la base des indicateurs inscrits dans le tableau de réponse.

Dispositif proposé par



Animé par



ZERO Déchet Plastique_Isle-Sur-La-Sorgue

- La commune de L'Isle sur la Sorgue s'est engagée dans le dispositif zéro déchet plastique proposé par la Région Sud et animé par l'ARBE.
- A ce titre la Commune a délibéré en juillet 2020 et établi un plan d'actions sur la base des grands objectifs proposés par la Région :
 - - Sensibiliser à la réduction des déchets plastiques
 - - Mettre en œuvre une réduction raisonnée des matières plastiques
 - - Gérer les déchets plastiques produits
- De nombreuses actions sont menées, quelque fois de longue date : suppression des contenants plastiques dans la restauration collective, collecte des poubelles tulipes en centre-ville en période de forte affluence par vélo cargo, utilisation de broyat (à la place des paillages plastiques) dans les espaces verts, manifestations écoresponsables, etc.
- Parmi les actions menées par la commune, une attention toute particulière est donnée à celles visant la préservation de la Sorgue. Des opérations de ramassage sont régulièrement organisées avec le concours de nombreuses associations de la commune. Celle qui vous est présentée vise à prévenir les pollutions issues du rejet des eaux pluviales dans la Sorgue.

- Campagne de sensibilisation

La sorgue, cette rivière source qui fait la renommée de la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue et le bonheur de ses habitants, qui y sont très attachés, mérite une attention toute particulière et ce dans l'optique de préserver la faune et la flore qu'elle abrite.

C'est pourquoi, la ville a lancé le 30 novembre 2020, une campagne de sensibilisation, destinée à s'inscrire dans le temps et intitulée « la sorgue commence ici, ne rien jeter! »

Déployé en plusieurs points de la Ville, ce message percutant est lisible, à même le sol, aux abords des grilles d'évacuation des eaux pluviales. Il devrait ainsi contribuer à une prise de conscience et encourager une évolution des comportements pour lutter contre les incivilités constatées



• Texte et Design

- Texte adapté (plus concret et visible que « LA MER », attachement de la population à la sorgue (nombreuses manifestations))
- Longueur du texte adapté à la mise en place devant une grille (esthétique)
- « ICI » et texte directif « NE RIEN JETER »

Modèle communiqué - Dim. 500x150mm (non réalisable en l'état)



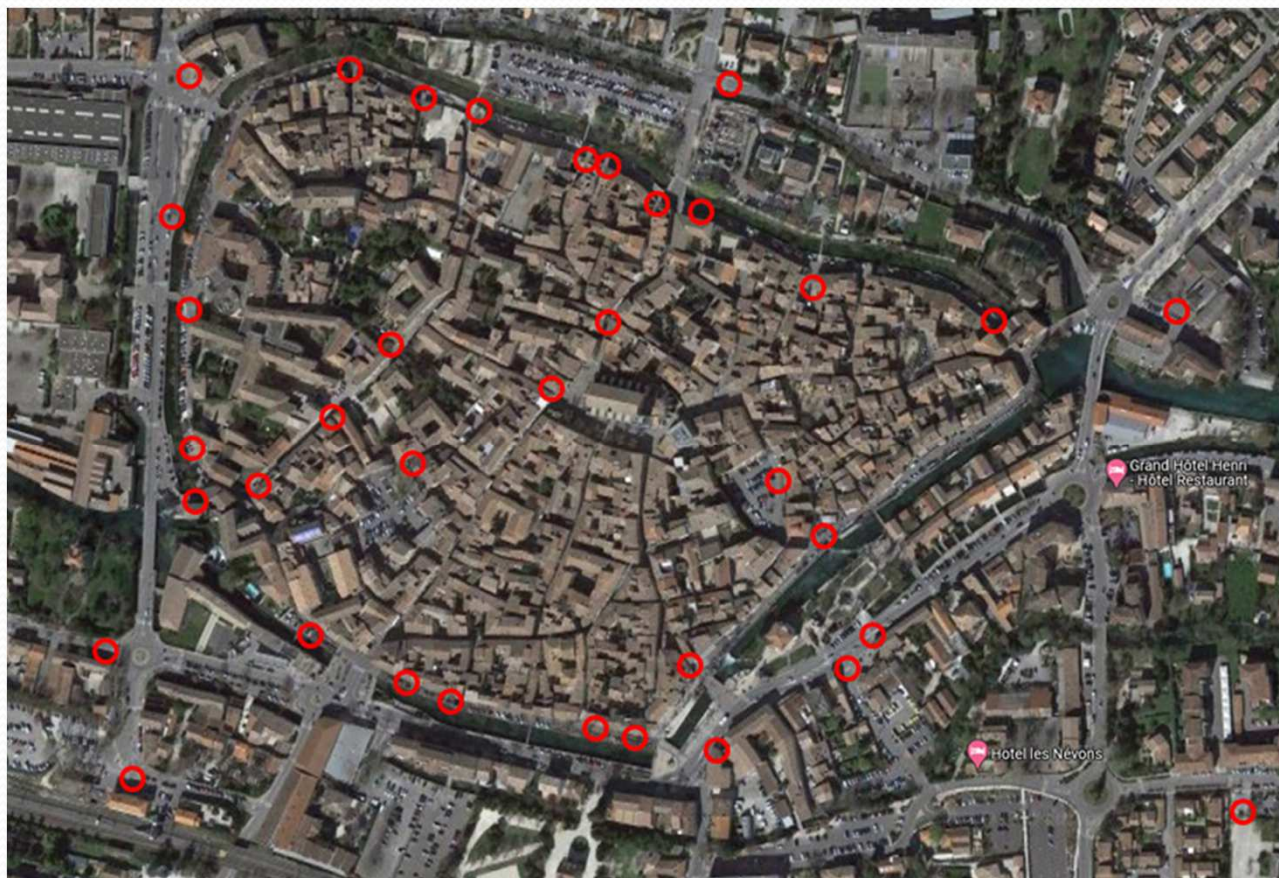
Modèle proposé



• Localisation

Pour cette première campagne, l'hyper centre a été sélectionné

Choix d'emplacement (*entrée de rue/proximité bar et sorque*) (réalisé en collaboration avec services et élus)



- Localisation

Pour cette première campagne, l'hyper centre a été sélectionné

Choix d'emplacement (entrée de rue/proximité bar et sorgue)

Mise en place uniquement sur zone enrobé (*jamais sur pavé*) (*ZONE SPR*)

Mise en œuvre au Airless et peinture routière





- Retour d'expériences et suite

Satisfaction de la population dans la globalité (beaucoup de commentaires positifs sur les réseaux)

Critique pour la date de mise en œuvre (hors période estivale)

Pas de retour d'expériences concernant l'efficacité de la démarche

En réflexion pour la mise en place de filet visible pour récupérer les mégots mais aussi interpeler les usagers

Prochaine étape, agrandir le périmètre de mise en œuvre (dans les 3 autres hameaux, devant chaque école, collège et lycée)